

Communiqué de presse

PUBLICATION DU RAPPORT D'ÉVALUATION D'INRIA

PARIS,
LE 7 MARS 2024

CONTACT
Alexandre Arlin
T. +33 (0)1 55 55 60 15
alexandre.arlin@hceres.fr

Le rapport d'évaluation d'Inria, l'Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique, est rendu public sur le site internet du Hcéres, et présenté dans le cadre d'une conférence de presse le 7 mars 2024.

<https://bit.ly/rapport-evaluation-inria-2024>

L'évaluation a été réalisée par un comité d'évaluation composé de 9 experts, dont 4 établis hors de France. Les membres du comité ont approuvé le rapport d'évaluation de façon consensuelle.

La période évaluée (2018-2022) coïncide avec d'importantes évolutions d'Inria, dans le cadre d'une réorientation stratégique majeure inscrite dans son contrat d'objectifs et de performance (Cop) avec l'État pour la période 2019-2023. Ce Cop vise à renforcer la contribution d'Inria à la souveraineté numérique de la France, et décline une « stratégie d'impact » ambitieuse dans les domaines de la recherche, de l'innovation et de l'appui aux politiques publiques.

Le comité d'évaluation a porté une attention particulière à l'évaluation de la mise en œuvre du Cop 2019-2023. Il salue l'ampleur des transformations réalisées par Inria et la qualité des résultats obtenus. Notant que ces transformations n'ont pas toutes complètement abouti et que les priorités du Cop 2019-2023 restent pleinement d'actualité, il considère que le prochain Cop pour la période 2024-2028 devra consolider et prolonger le Cop 2019-2023, tout en procédant aux adaptations nécessaires. Le comité souligne la nécessité d'associer le mieux possible l'ensemble des personnels des équipes d'Inria à la préparation de ce nouveau Cop.

Les analyses et les recommandations du comité d'évaluation peuvent être résumées comme suit :

- affirmer la place de l'excellence scientifique et poursuivre les efforts pour renforcer l'évaluation de la recherche au regard du meilleur niveau mondial ;
- accélérer l'intégration dans la stratégie scientifique d'Inria de l'apport des sciences humaines et sociales ;
- conforter les activités d'appui aux politiques publiques et élargir cet appui à la conception des politiques publiques ;
- conforter la politique de coopération avec les autres organismes de recherche et approfondir la stratégie territoriale de centres intégrés aux universités ;
- déployer une stratégie d'influence au niveau européen à la hauteur des enjeux, en nouant les alliances appropriées ;
- stabiliser et rendre plus lisibles la gouvernance et les articulations entre direction générale, centres et universités partenaires ;
- définir une feuille de route ambitieuse sur l'équilibre entre femmes et hommes ;
- définir une programmation pluriannuelle des ressources dans le cadre d'une stratégie globale de développement afin d'assurer la soutenabilité financière ;
- donner à la direction des systèmes d'information la capacité de réussir la transformation numérique d'Inria et faire de cette réussite une priorité majeure.

Le comité a aussi identifié les principales forces et faiblesses d'Inria.

LE HCÉRES

Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) est l'autorité publique indépendante chargée d'évaluer l'ensemble des structures de l'enseignement supérieur et de la recherche en France, ou de valider les procédures d'évaluations conduites par d'autres instances.